



COMMUNIQUE DE PRESSE

07/2004

Berlin, le 13 septembre 2004

Le Conseil national d'éthique publie un avis concernant le clonage

Après plus d'un an de consultations intensives, le Conseil national d'éthique présente ce lundi son avis sur "Le clonage aux fins de reproduction et le clonage à des fins de recherche biomédicale".

Le Conseil national d'éthique se prononce à l'unanimité pour une interdiction mondiale du clonage d'êtres humains aux fins de reproduction et pour une précision de la situation juridique allemande dans le sens d'une interdiction pénale.

Pour le clonage d'êtres humains à des fins de recherche, trois positions ont été défendues:

- A Maintien de l'interdiction du clonage à des fins de recherche
- B Autorisation limitée du clonage à des fins de recherche
- C Interdiction pour l'instant du clonage à des fins de recherche.

Sans préjudice de ces trois positions, les membres du Conseil national d'éthique se sont accordés sur la recommandation de refuser pour le moment l'autorisation du clonage d'êtres humains à des fins de recherche en Allemagne.

Les évaluations éthiques et constitutionnelles du clonage aux fins de reproduction et à des fins de recherche auxquelles a procédé le Conseil national d'éthique se fondent sur une analyse approfondie de l'état des connaissances scientifiques et de la situation juridique en vigueur.

Comme pour l'avis sur "Le diagnostic génétique avant et pendant la grossesse" (2003), le Conseil national d'éthique a renoncé également pour le présent avis au vote. Les positions divergentes relatives au clonage à des fins de recherche ont été signées respectivement par les membres qui les soutiennent.

L'avis sur "Le clonage aux fins de reproduction et le clonage à des fins de recherche biomédicale" peut être consulté sur le site Internet du Conseil national d'éthique à l'adresse

<http://www.ethikrat.org/stellungnahmen/stellungnahmen.html>

Conseil national d'éthique

Le Conseil national d'éthique a pour vocation de regrouper le débat interdisciplinaire entre les sciences naturelles, la médecine, la théologie et la philosophie, les sciences sociales et le droit.

Il rend des avis sur les questions d'éthique que posent les nouveaux développements dans les domaines des sciences de la vie, ainsi que sur les conséquences qu'ils peuvent avoir pour l'individu et pour la société.

Membres

Prof. Dr. Dr. h.c. Spiros Simitis (Président)
Prof. Dr. Regine Kollek (Vice-présidente)
Prof. Dr. Dr. Eckhard Nagel (Vice-président)
Dr. Hermann Barth
Prof. Dr. Wolfgang van den Daele
Prof. Dr. Horst Dreier
Prof. Dr. Eve-Marie Engels
Bischof Dr. Gebhard Fürst
Prof. Dr. Detlev Ganten
Prof. Dr. Volker Gerhardt
Christiane Lohkamp
Prof. Dr. Martin Lohse
Prof. Dr. Therese Neuer-Miebach
Prof. Dr. Christiane Nüsslein-Volhard
Prof. Dr. Peter Propping
Heinz Putzhammer
Dr. Peter Radtke
Prof. Dr. Jens Reich
Prof. Dr. Eberhard Schockenhoff
PD Dr. Dr. Bettina Schöne-Seifert
Prof. Dr. Dr. h.c. Richard Schröder
Prof. Dr. Jochen Taupitz
Dr. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral à la retraite
Kristiane Weber-Hassemer, secrétaire d'Etat à la retraite
Dr. Christiane Woopen

Contact presse et relations publiques

Ulrike Florian
Téléphone: +49 (0)30/203 70-246
Télécopie: +49 (0)30/203 70-252
E-Mail: florian@ethikrat.org

Chef de l'administration

Dr. Rudolf Teuwsen
Téléphone: +49 (0)30/203 70-612
Portable: 0173-2590190
E-Mail: teuwsen@ethikrat.org

Bureau

Jägerstrasse 22/23
D-10117 Berlin
Téléphone: +49 (0)30/203 70-242
Télécopie: +49 (0)30/203 70-252
E-Mail: kontakt@ethikrat.org
Internet: www.ethikrat.org